

L'ACCREDITATION SCÈNE ÉCORESPONSABLE

Cette accréditation s'adresse aux artisans de la scène qui désirent entreprendre une démarche écoresponsable à travers l'optique du développement durable (économie-social-environnement-culture) dans le cadre de leurs activités. Conviviale et peu coûteuse, elle permet de structurer la démarche d'intégration du développement durable dans les activités d'une organisation. Celui-ci suscite une réflexion cruciale ouvrant ainsi la porte à de nouvelles perspectives et modes de gestion. Loin d'être une contrainte, il permet aux organisations de se démarquer face à la concurrence. L'accréditation Scène écoresponsable permet également la mobilisation du milieu et le début d'un échange sur de meilleures pratiques.



LES AVANTAGES :

- Réduction des impacts environnementaux et augmentation des impacts sociaux-économiques positifs;
- Visibilité et fidélité des parties prenantes;
- Différenciation auprès de la concurrence;
- Argument positif face aux bailleurs de fonds et commanditaires;
- Homologation de ses réalisations par un tiers indépendant;
- Reconnaissance en tant que leader en gestion responsable;
- Sentiment d'appartenance, rétention et fierté des artistes et employés;
- Reconnaissance du public et des pairs;
- Comportement proactif face aux règlements;
- Économies de gestion;
- Guide d'accompagnement et service d'accompagnement gratuit.



Le Conseil québécois des événements écoresponsables est une initiative du Réseau des femmes en environnement

T 514 987-3000 (6684) C info@cqeer.com

www.evenementecoresponsable.com | www.rqfe.org



Niveau Bronze : engagement

Signifie que l'organisation s'engage dans un processus de développement durable et qu'elle a :

- signé la [Charte des artisans de la scène écoresponsable](#);
- désigné, au sein de son organisation, un comité ou un responsable du développement durable;
- fait un [bilan sommaire des enjeux économique, sociaux et environnementaux](#) ou détaillé la liste de ses impacts environnementaux et socio-économiques;
- atteint le niveau Mise en oeuvre d'[ICI on recycle](#) (ou l'équivalent) ;
- communiqué son engagement à ses parties prenantes (public, employés, fournisseurs, artistes et producteurs).

Niveau Argent : mise en action

Signifie que l'organisation met en œuvre des actions de développement durable, qu'elle maintient les exigences du niveau Bronze et qu'elle a :

- défini un plan d'action (voir exemple de plan d'action à la fin de ce document);
- atteint le niveau Performance d'[ICI on recycle](#) (ou l'équivalent);
- mis en place au moins une nouvelle action par année parmi la listes des actions proposées dans le guide d'accompagnement ou tout autre activité proposée et approuvée par le comité d'accréditation.

Niveau Or : performance et amélioration continue

Signifie que l'organisation a atteint un certain niveau de maturité, qu'elle maintient les exigences des niveaux Bronze et Argent et qu'elle a :

- mis en place au moins 3 activités reliées à chacun des piliers du développement (environnemental, social et économique);

- mise en place un outil de suivi pour mesurer sa performance et évaluer l'efficacité de son plan d'action (voir exemple de Bilan de plan d'action à la fin de ce document);
- atteint le niveau Performance (ou supérieur) d'ICI on recycle (ou l'équivalent);
- mis en place au moins de deux nouvelles actions par année parmi la liste des actions proposées ou au choix.

À noter: le niveau Bronze ne peut être conservé que pendant une année seulement, l'accrédité devant passer au niveau Argent ou Or dès la 2^e année. Il est possible d'obtenir le niveau Argent ou Or dès la première année si les exigences du niveau Bronze sont remplies.

EXEMPLES D'ACTIVITÉS ACCRÉDITATION

Le lieu de diffusion en processus d'accréditation peut soumettre des activités de son choix. Celles-ci doivent être approuvées préalablement par le comité d'accréditation.

Culture

- Favoriser les artistes locaux dans la programmation
- Mettre en œuvre des projets artistiques citoyens (ex. œuvres collectives)
- Signataire de la Charte d'engagement de l'Agenda 21 de la culture du Québec
- Offrir à un organisme communautaire ou à un établissement du quartier des billets gratuits pour des spectacles

Gestion responsable

- Sensibiliser ses parties prenantes aux actions à mettre en place pour être plus écoresponsables
- Se doter d'une politique d'achat responsable





Actions durables

- Gérer la conception des décors et de l'éclairage avec des notions de développement durable
- Émettre un rapport de développement durable
- Mettre en place une innovation marquée en développement durable

Matières résiduelles

- Faire une caractérisation des déchets
- Offrir de la vaisselle réutilisable pour le public et dans les loges (verres lavables, etc.)
- Mettre en place les infrastructures nécessaires à une gestion écologique des déchets (Recyclage et matières dangereuses, compostage si disponible)
- Mettre en place des mesures de réduction des bouteilles d'eau à usage unique
- Mettre en place des mesures pour réduire l'utilisation du papier
- Offrir des serviettes en tissus dans les loges

Énergie et eau

- Faire le changement vers l'éclairage DEL
- Rénover le lieu de diffusion pour réduire sa consommation d'eau et/ou d'énergie
- Mettre en place des mesures d'économie d'énergie
- Mettre en place des mesures d'économie d'eau
- Bannir l'utilisation de bouteilles d'eau à usage unique
- Offrir des gourdes aux artistes et dans les loges

Transport et gaz à effet de serre

- Faire un bilan de gaz à effet de serre (GES)
- Choisir ou offrir des transports alternatifs afin de réduire ses GES
- Valoriser les transports actifs ou collectifs auprès des spectateurs
- Compenser ses émissions de GES



Sociales et économiques

- Mettre en place des infrastructures pour faciliter l'accès du lieu aux personnes à mobilité réduite
- Mettre en place des mesures à long terme pour privilégier les fournisseurs locaux (moins de 100 km)
- Offrir un programme de formation continue à ses employés
- Être accréditée [Entreprise en santé](#)
- Être accrédité [Norme Conciliation travail-famille \(BNQ 9700-820\)](#).
- Améliorer de façon significative ses procédures de santé et sécurité
- Offrir des alternatives alimentaires saines
- Adopter un code éthique concernant les partenariats
- Offrir des forfaits culture ou des billets à des jeunes, à des personnes en difficulté ou vivant de l'isolement social
- Établir des partenariats avec les écoles

Informations :

Sara Courcelles

scourcelles@rqfe.org

Bureau : (514) 987-3000 (6684)

Cellulaire : (438) 936-8081



Le Conseil québécois des événements écoresponsables est une initiative du Réseau des femmes en environnement

T 514 987-3000 (6684) C info@cqeer.com

www.evenementecoresponsable.com | www.rqfe.org

Objectifs	Plan d'action				
	Moyen ou action	Indicateur	Résultat(s) attendu(s)	Responsable et collaborateur(trice)s	Échéance
Gestion des matières résiduelles					
Retirer les bouteilles d'eau à usage unique pour les employés de la technique	Présenter l'initiative à l'équipe et faire l'achat de gourdes réutilisables.	Le nombre de bouteilles d'eau commandées en moins par année	60 caisses (720 bout.) /année	Responsable : Myriam Paquin, Adjointe technique	Décembre 2019
Gérer de façon responsable nos résidus domestiques dangereux (RDD)	Installer des bacs au quai de chargement afin de ramasser les produits électroniques, les fluos compacts et les piles	La quantité qui sera déposé à l'écocentre à chacune de nos visites	Faire 4 visites/année à notre écocentre	Responsable : Jean Rabouin, Directeur de la technique Collaborateurs: Alain Lavoie (homme à tout faire) et toute l'équipe	Mai 2020

